

Sous le haut patronage de Monsieur Christian Poncelet,
Président du Sénat

Le mardi 14 septembre 2004

au Palais du Luxembourg,

Salle Médicis



Le patrimoine français et son environnement :

Restaurer la confiance... : la loi, l'argent

Le patrimoine français et son environnement :

Restaurer la confiance... : la loi, l'argent

« Le Patrimoine au Pays des mille et une lois », chacun se souvient de ce titre qui ouvrait le colloque 2003 et qui nous faisait dire qu'il « pleuvait des lois comme des soufflets sur Figaro ». De cette effervescence est née la confusion.

La session 2004 des Journées juridiques du Patrimoine s'emploiera à clarifier la situation en interpellant Marianne, incarnation républicaine de la volonté générale. Nous lui demanderons de nous aider à restaurer la foi dans la loi. Une loi pour tous, fortifiée par la confiance qu'elle inspirera. A cette condition, il sera possible de réactiver la chaîne des compétences, du maître ouvrier au propriétaire privé.

Colloque organisé
avec le soutien du groupe d'études sénatorial sur le patrimoine architectural
présidé par Monsieur Philippe Richert, sénateur et président du Conseil Général du Bas-Rhin

avec la participation de l'Association nationale des villes des pays d'art et d'histoire
et des villes à secteur sauvegardé

Organisation



OMNIJURIS CONSULTANTS
23, rue du Hameau • 53000 LAVAL • Fax 02 43 56 70 69

et

Association Les Journées Juridiques du Patrimoine • 24, rue des Volontaires • 75015 Paris

Information complémentaire :

• Tél. 01 44 49 01 38 (répondeur et fax) • E-mail : droitet@aol.com

Renseignements : LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE • Tél. / fax : 01 44 49 01 38 • E-mail : droitet@aol.com

COLLOQUE

Salle Médicis

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75006 PARIS

Accès : Métro Odéon - RER B Luxembourg

Parkings : Saint-Sulpice - Marché Saint-Germain

DEJEUNER

Salons de Boffrand

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée,
seuls les 250 premiers inscrits pourront y déjeuner.

Ils retrouveront la qualité des déjeuners des Journées Juridiques du Patrimoine
après la parenthèse de l'an passé en raison de l'indisponibilité des cuisines.

Réponse souhaitée avant le 3 septembre 2004

Pour des raisons de sécurité,

l'accès ne sera possible que pour les personnes

pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.

L'accès au déjeuner est réservé aux personnes inscrites

et munies d'une pièce d'identité.

Le patrimoine français et son environnement :

Restaurer la confiance... : la loi, l'argent

Travaux dirigés par le Sénateur Philippe Richert, président du Groupe d'Études Sénatorial sur le Patrimoine Architectural, et le Bâtonnier de La Bretesche, président des Journées Juridiques du Patrimoine.

• 8 h 15 : Accueil et enregistrement des participants • 12 h 30 : Déjeuner dans les salons de Boffrand

• 8 h 45 : Y a-t-il toujours un Ministre du Patrimoine ? :

Ouverture des travaux, par Alain de La Bretesche.

• 8 h 55 : Éléments de veille parlementaire : le droit en mouvement

Par le Sénateur Philippe Richert.

• 9 h 10 : Observatoire de l'actualité juridique et sélection des Journées Juridiques du Patrimoine

Exploitation des carrières, accessibilité des personnes handicapées, archéologie, maîtrise d'ouvrage, réorganisation de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA).

Par l'association des Journées Juridiques du Patrimoine.

• 10 h 00 : Restaurer la confiance... Un constat en forme de paradoxe : plus de lois et moins d'argent

Marianne fait ses comptes avant d'expérimenter la décentralisation.

Rapport de Alain de La Bretesche.

Interventions d'un sénateur, et de Jean-Paul Bachy, Président de la région Champagne-Ardenne.

Marianne veut-elle vraiment un concours privé ?

Rapport de Noël Mouré, secrétaire général des Journées Juridiques du Patrimoine.

Intervention de Yannick Blanc, sous-directeur des affaires politiques et de la vie associative au Ministère de l'Intérieur ; et de François Erlenbach, Chargé de mission auprès du Ministre de la Culture pour le développement du mécénat culturel.

• 14 h 00 : Prélude à l'après-midi : Résurrection du patrimoine, la volonté précède-t-elle le droit ou la volonté procède-t-elle du droit ?

La protection familiale est-elle plus efficace que la protection légale ?

Par Xavier Bureau, restaurateur du logis de La Peltrie (Orne).

• 14 h 20 : Restaurer la confiance... La recherche d'un cadre légal et réglementaire performant
Marianne protectrice du patrimoine des villes et du patrimoine des champs

Les projets de loi en cours de discussion devant le Parlement concernant le développement des territoires ruraux, les libertés et responsabilités locales (décentralisation du patrimoine), l'habilitation du gouvernement à simplifier le droit par ordonnance, ainsi que sur les textes d'application relatifs à la Loi « Solidarité et Renouvellement Urbains ».

Rapport de Jean-René Etchegaray, secrétaire général de l'Association nationale des villes des pays d'art et d'histoire et des villes à secteur sauvegardé ; et de Anne-Sophie Gouédo, avocat au Barreau de Laval.

Interventions de représentants des Ministères de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Équipement, d'élus et d'acteurs du patrimoine.

• 17 h 30 : Conclusion : Une confiance restaurée pour demain ?